



DOUCET, BETH & ASSOCIES (DBA)

Association DOM'ASILE

SIEGE SOCIAL : 46 BOULEVARD DES BATIGNOLLES - 75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

À l'Assemblée Générale de l'association DOM'ASILE

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DOM'ASILE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables : principes et conventions générales » de l'annexe des comptes annuels au titre de l'exercice 2025 concernant le changement de comptabilisation et de présentation comptable résultant de l'application des règlements ANC n° 2022-06 et ANC n° 2023-03.

12-14 Rue de l'Eglise - 75015 PARIS – Tél. : 01 45 79 41 24 – Contact : m.peronny@crowe-dba.fr

S.A.S. AU CAPITAL DE 41161,25 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris et de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris
SIREN B 302 588 025 R.C.S. PARIS - TVA intracommunautaire : FR 63 302 588 025 - DOUCET, BETH & ASSOCIES est une filiale de RSA, qui est membre du réseau CROWE GLOBAL

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère appropriées des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

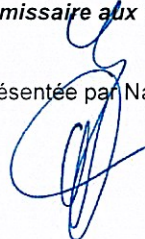
Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 02 juin 2026

DOUCET, BETH & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Représentée par Nathalie ELIO



**Annexe au rapport :
Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	8 922	8 749	173	1 538
	En cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	55 977	31 787	24 189	11 172
	En cours, avances et acomptes				
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
Total II		64 898	40 537	24 362	12 710
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Créances (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	207 386		207 386	27 730
	Charges constatées d'avance (2)	9 124		9 124	599
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	503 158		503 158	339 392
Total III		719 667		719 667	367 722
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	784 566	40 537	744 029	380 432

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise : Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise : Fonds statutaires Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves : Réserves statutaires ou contractuelles	80 000	80 000
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	172 794	142 675
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	103 270	30 119
	Situation nette (sous total)	356 063	252 794
	Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées	17 247	18 549
	Total I	373 310	271 343
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables Avances conditionnées Droits du concédant		
	Total II		
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés		
	Total III		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total IV		
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses (2) Instruments financiers à terme		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	32 098	24 668
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	35 622	29 599
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	303 000	54 822
	Total V	370 719	109 090
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	744 029	380 432

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

370 719 109 090

COMPTE DE RESULTAT		
	Exercice N	Exercice N-1
	31/12/2025 12	31/12/2024 12
Produits d'exploitation (1)		
Cotisations	1 604	2 570
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	461 080	354 400
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	13 762	15 208
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	38	3
Total I	476 485	372 180
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	103 742	94 092
Aides financières	223	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 644	1 247
Salaires et traitements	187 781	173 893
Cotisations sociales	69 899	64 443
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 834	10 951
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 003	12
Total II	375 125	344 638
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	101 359	27 541

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 910	2 578
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
Total III	1 910	2 578
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
Total IV		
2. Résultat financier (III-IV)	1 910	2 578
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	103 270	30 119
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)	478 395	374 757
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	375 125	344 638
5. EXCEDENT OU DEFICIT	103 270	30 119

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12
PRODUITS		
Bénévolat	374 813	
Prestations en nature	11 388	
Dons en nature		310 042
TOTAL	386 201	310 042
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	11 388	
Personnel bénévole	374 813	310 042
Prestations		
TOTAL	386 201	310 042

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'association applique les nouvelles dispositions comptables résultant des règlements et recommandations de l'Autorité des normes comptables applicables aux entités sans but lucratif.

Ces évolutions portent notamment sur :

- la présentation des fonds dédiés et des ressources affectées ;
- les modalités de comptabilisation des contributions volontaires en nature ;
- les informations à fournir dans l'annexe concernant les engagements, subventions et financements ;
- l'amélioration de la transparence financière et de la comparabilité des comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la présentation des comptes annuels de l'association. Les méthodes comptables et la présentation des états financiers ont été adaptées afin d'assurer leur conformité avec les textes en vigueur depuis 2025.

Informations générales complémentaires

. Présentation de l'activité

L'association Dom'Asile est une association déclarée dédiée à la domiciliation et à l'accès aux droits sociaux des personnes exilées sans hébergement stable. Des bénévoles accompagnent l'association dans la gestion du courrier et l'accompagnement des personnes. L'association Dom'Asile a pour objectif d'apporter par le biais de la domiciliation administrative, une aide, une orientation et un accompagnement aux personnes en exil (demandeurs d'asile, bénéficiaires d'une protection internationale, personnes déboutées).

. Immobilisations corporelles

Les règlements CRC2002-10 et 2004-06, obligatoires à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2005, sont appliqués. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'entrée (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels	3ans
- Matériel de bureau et informatique	3ans
- Mobilier	5ans

. Subventions d'investissement

Conformément au règlement ANC n° 2018-06, les subventions de fonctionnement inscrites, au cours de l'exercice, au compte de résultat, et non utilisées en totalité, donnent lieu :

- soit à la comptabilisation d'une charge, sous la rubrique "report en fonds dédiés", et au passif du bilan sous le compte "fonds dédiés", d'un montant égal à l'engagement d'emploi pris envers le tiers financeur.

- soit à la constatation d'un excédent, directement traduit dans le résultat de l'exercice.

Cette distinction s'apprécie en fonction des engagements restant ou non à réaliser pour chaque subvention.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

.Valorisation des moyens et du personnel mis à disposition

Les moyens et le personnel mis à disposition ont été valorisés dans la présentation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	8 922	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers			2 900
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 518		19 809
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	33 518		22 709
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	42 439		22 709

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			8 922	8 922
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers				2 900	2 900
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		250		53 077	53 077
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL			250	55 977	55 977
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières					
TOTAL					
TOTAL GENERAL			250	64 898	64 898

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	7 384	1 365		8 749
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers			136		136
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		22 346	9 332	27	31 651
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	22 346	9 469	27	31 787
	TOTAL GENERAL	29 729	10 834	27	40 537
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL				
Autres immob.incorporelles	TOTAL	1 365			
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers		136			
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier		9 332			
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	9 469			
	TOTAL GENERAL	10 834			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	80 000				80 000
Report à nouveau	142 675		30 119	0	172 794
Excédent ou déficit de l'exercice	30 119		103 270	30 119	103 270
Situation nette	252 794		163 508	60 238	356 063
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	18 549			1 302	17 247
Provisions réglementées					
TOTAL I	271 343		133 389	31 422	373 310

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	203 000	203 000	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 386	4 386	
Charges constatées d'avance	9 124	9 124	
TOTAL	216 510	216 510	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	32 098	32 098		
Personnel et comptes rattachés	15 933	15 933		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 614	19 614		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	75	75		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	303 000	303 000		
TOTAL	370 719	370 719		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	207 369
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	207 369

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des produits à recevoir

	Montant
Subvention - Fondation Jean Martin	200 000
Subvention - Fédération des Acteurs de la Solidarité	3 000
Dons Helloasso	3 467
Adhésions Helloasso	22
Remboursement à recevoir	880
Total	207 369

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 827
Dettes fiscales et sociales	21 630
Total	40 457

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges à payer

	Montant
Provision congés payés	15 450
Provision charges sociales sur congés payés	6 180
Loyers	9 160
Frais La Cimade	4 340
Honoraires CAC	5 327
Total	40 457

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 124
Total	9 124
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	303 000
Total	303 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Hébergement cloud	982		
Formation	7 920		
Cotisation	6		
Publicité	23		
Frais postaux	131		
Téléphone	62		
Total	9 124		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Subvention - Fondation Jean Martin	300 000		
Subvention - Féd. des Acteurs de la Solidarité	3 000		
Total	303 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
SUBVENTIONS PUBLIQUES	
Ville de Paris	25 000
Région Ile de France	35 000
DRIHL	200 778
DRAJES	6 000
AUTRES SUBVENTIONS	
Emmaüs	7 500
Fondation de France / Fondation Jean Martin	132 500
Fondation pour le logement	50 000
Fondation Acteurs de la Solidarité	3 000
Total	459 778

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rémunération des dirigeants

Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	3
Total	5

Valorisation des contributions volontaires

Le personnel et les moyens mis à disposition ont été valorisés au 31/12/2025 à 374 813€.

Les heures de permanence effectuées par les bénévoles ont été valorisées au SMIC horaire brut en vigueur au 31/12/2025, soit 11,88€. Un taux de charges patronales a été appliqué et estimé à 18%.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 327 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagements financiers

Engagements donnés

L'association Dom'Asile n'a pas d'engagement hors bilan au 31/12/2025.

Engagements reçus

L'association Dom'Asile n'a pas d'engagement hors bilan au 31/12/2025.